**REPUBLIQUE FRANCAISE**
**MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE**
**DIRECTION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA RECHERCHE**

| | |
|---|---|
| Sous-direction de la politique des formations de l'enseignement général, technologique et professionnel<br><br>Bureau : Evaluations, Concours et Diplômes<br><br>Complexe d'enseignement agricole<br>BP 79<br>31326 CASTANET TOLOSAN<br>Tél. : 05 61 28 84 03 | NOTE DE SERVICE<br><br>DGER/POFEGTP/N98-2068<br><br>du : 29 JUIN 1998<br><br>Classement : |
| | LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE<br><br>à<br><br>Mesdames et Messieurs :<br>les directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt<br>les chefs d'établissements techniques agricoles |
| **OBJET : Périodes de diffusion des champs de connaissances et des résultats du tirage au sort relatif aux modules et matières de certaines épreuves écrites des examens de l'enseignement technique agricole pour la session de septembre 1998.** | |
| DATE DE MISE EN APPLICATION : immédiate | |
| PLAN DE DIFFUSION :<br><br>Administration centrale - diffusion B<br>Directions régionales de l'agriculture et de la forêt<br>Directions de l'agriculture et de la forêt des D.O.M.<br>Inspection générale de l'agriculture<br>Conseil général de l'agronomie<br>Coordination de l'inspection de l'enseignement agricole<br>Etablissements publics nationaux et locaux d'enseignement agricole<br><br>Pour information :<br><br>Unions nationales fédératives d'établissements privés sous contrat<br>Organisations syndicales de l'enseignement agricole public<br>Fédérations d'associations de parents d'élèves de l'enseignement agricole public | |

Les informations concernant les champs de connaissances des épreuves terminales n° 1 et 2 du BTA et les résultats du tirage au sort relatif aux modules et matières des épreuves A et E du 2ème groupe du BEPA rénové seront disponibles auprès des services régionaux de la formation et du développement des directions régionales de l'agriculture et de la forêt, et sur MINITEL 36.14 code CNERTA*EXAM aux dates indiquées dans les tableaux ci-dessous :

| Examens | Métropole, Antilles, Guyane, La Réunion |
|---|---|
| Tous examens | du mardi 1er septembre au mardi 15 septembre 1998 |

Vous voudrez bien en tenir informés les candidats et les correcteurs pressentis.

Edgar LEBLANC
chargé de la Sous-Direction
Politique des Formations de l'Enseignement
Général Technologique et Professionnel